



Conseil de sécurité

Soixante-dix-septième année

8969^e séance

Vendredi 18 février 2022, à 10 heures
New York

Provisoire

Président : M. Polyanskiy/M. Kirpichenko. (Fédération de Russie)

Membres :

Albanie	M. Hoxha
Brésil	M. Costa Filho
Chine	M. Dai Bing
Émirats arabes unis	M ^{me} Alhefeiti
États-Unis d'Amérique	M ^{me} Thomas-Greenfield
France	M ^{me} Broadhurst Estival
Gabon	M ^{me} Koumby Missambo
Ghana	M ^{me} Hackman
Inde	M. Raguttahalli
Irlande	M. Flynn
Kenya	M. Kimani
Mexique	M. de la Fuente Ramírez
Norvège	M ^{me} Heimerback
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M ^{me} Jacobs

Ordre du jour

La question concernant Haïti

Rapport du Secrétaire général sur le Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (S/2022/117)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La question concernant Haïti

Rapport du Secrétaire général sur le Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (S/2022/117)

Le Président (*parle en russe*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant d'Haïti à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M^{me} Helen La Lime, Représentante spéciale du Secrétaire général pour Haïti et Cheffe du Bureau intégré des Nations Unies en Haïti, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2022/117, qui contient le rapport du Secrétaire général sur le Bureau intégré des Nations Unies en Haïti.

Je donne maintenant la parole à M^{me} La Lime.

M^{me} La Lime (*parle en anglais*) : C'est pour moi un honneur que de présenter une fois de plus au Conseil une mise à jour sur la situation en Haïti, qui reste tendue et extrêmement polarisée, en dépit de quelques signes de progrès.

Au cours du mois écoulé, le Premier Ministre, Ariel Henry, a poursuivi ses discussions avec un large éventail d'acteurs politiques afin d'élargir le consensus sur une vision unique et commune qui mènerait à la restauration d'institutions pleinement fonctionnelles et démocratiquement élues. Les négociations entre les partisans de différents modèles de gouvernance transitoire en sont maintenant au stade où le succès dépendra de la volonté collective des participants d'accepter des compromis. Les contours d'une vision commune partagée par tous seront au bout du compte définis par la disposition des parties prenantes haïtiennes à faire passer les intérêts du pays avant leurs propres aspirations et à faire preuve de souplesse sur les détails du processus.

Le nouveau Gouvernement dévoilé le 24 novembre, qui est le résultat le plus tangible de ces efforts à ce jour, semble avoir quelque peu apaisé les tensions, comme en témoigne le calme qui a régné le 7 février, jour où le mandat du regretté Président Jovenel Moïse aurait officiellement pris fin. Bien que la publication d'un calendrier électoral révisé continue à se faire attendre, une dynamique semble prendre forme en faveur de la création d'un conseil électoral provisoire inclusif, crédible et efficace qui gagnerait la confiance d'une masse critique d'acteurs nationaux.

Au moment où nous parlons, la violence des bandes continue de faire régner le chaos et la désolation dans les grands centres urbains. Les groupes armés criminels exercent une forte emprise sur la vie économique et sociale de millions d'enfants, de femmes et d'hommes. Leur recours aveugle aux enlèvements et au meurtre, ainsi qu'à la violence sexuelle et fondée sur le genre, dans le but de terroriser les populations locales afin d'étendre leur contrôle territorial, est particulièrement révoltant.

Pour endiguer cette vague de criminalité violente qui ne cesse de grossir, la Police nationale d'Haïti (PNH) s'efforce, avec ses capacités limitées, d'améliorer l'efficacité de ses opérations de lutte contre les bandes organisées, d'adopter une approche plus équilibrée entre la prévention et la répression et de renforcer la présence policière dans les zones sensibles. Cette approche a donné des résultats temporaires modestes dans des communes telles que Croix-des-Bouquets, dans la métropole de Port-au-Prince.

Néanmoins, une police sollicitée à l'excès et manquant de personnel et de ressources ne peut, à elle seule, stopper la hausse alarmante de l'insécurité générée par les bandes. Pour fournir à la PNH le soutien dont elle a tant besoin, le Gouvernement, les partenaires internationaux d'Haïti et l'ONU ont décidé conjointement de renforcer l'appui international et la coordination de l'aide fournie à cette institution pour garantir son développement efficace et structuré à long terme. Pour combler les lacunes qui handicapent la police, cette dynamique nouvelle – dont témoigne la création imminente d'un fonds commun multi-donateurs – doit maintenant se traduire par un accroissement du financement par le Gouvernement, et par la mobilisation d'un appui financier et technique international supplémentaire.

Bien entendu, le phénomène des bandes ne pourra être jugulé par le seul maintien de l'ordre. Une approche

répressive qui intègre un plus grand contrôle du flux illégal d'armes doit être complétée par des projets socioéconomiques et des activités de réintégration visant à générer des emplois et des revenus dans les quartiers les plus touchés par le fléau de la violence des gangs.

Les autorités haïtiennes ont adopté une stratégie nationale de réduction de la violence de proximité fondée sur une telle approche holistique, et elles doivent maintenant veiller à ce que celle-ci soit rapidement et intégralement mise en œuvre dans le cadre d'une action faisant intervenir l'ensemble des pouvoirs publics. Grâce à une initiative du Ministère de l'éducation, plusieurs écoles des quartiers de Cité-Soleil et de La Saline, à Port-au-Prince, ont pu rouvrir récemment après des années de fermeture, permettant à des milliers de jeunes de reprendre leur scolarité. Ces succès permettent d'espérer que les actions résolues et coordonnées du Gouvernement conduiront à la fourniture de services de base supplémentaires dans ces communautés ainsi qu'à leur extension à d'autres zones. Notre soutien continu est crucial pour le succès de cet effort.

L'impunité représente un autre phénomène insoluble auquel Haïti doit s'attaquer de toute urgence. À ce jour, il n'y a eu aucun progrès dans l'établissement des responsabilités pour l'assassinat de Monferrier Dorval en 2020, le massacre de 2018 à La Saline ou ceux qui ont eu lieu à Bel-Air en 2019 et 2020. En outre, quelque sept mois après le terrible assassinat du Président Moïse, l'enquête ouverte par les autorités nationales est au point mort, une situation qui alimente les rumeurs et exacerbe à la fois la suspicion et la méfiance dans le pays.

Le système judiciaire haïtien souffre de graves faiblesses structurelles, comme en témoignent les graves difficultés à renouveler les mandats des juges en temps voulu. Cela entrave la capacité des tribunaux d'enquêter, et de traiter et juger les affaires. Des signes modestes de progrès, comme l'augmentation récente du nombre d'audiences, sont encourageants et doivent être soutenus. Néanmoins, des mesures supplémentaires sont nécessaires pour préparer l'entrée en vigueur du nouveau code pénal et du nouveau du code de procédure pénale et pour garantir que la réforme du système judiciaire puisse être soutenue sur le long terme.

Le tremblement de terre qui a détruit une partie de la péninsule du sud en août 2021 et fait 2 248 morts a ajouté un degré supplémentaire de complexité à une situation humanitaire déjà catastrophique. On estime désormais que 4,9 millions de personnes, soit 43 % de la population du pays, auront besoin d'une aide humanitaire en 2022.

Faisant suite à une réunion au niveau ministériel présidée par le Canada le 21 janvier, la conférence internationale des donateurs pour la reconstruction de la péninsule du sud, qui s'est tenue cette semaine et qui était coprésidée par le Premier Ministre et la Vice-Secrétaire générale, qui s'est rendue en Haïti pour l'événement, a fourni une occasion importante de revitaliser l'engagement de la communauté internationale en faveur d'Haïti et de sa population. Je tiens à cet égard à exprimer notre profonde gratitude aux États Membres qui ont collectivement promis quelque 600 millions de dollars, ce qui permettra de répondre aux besoins initiaux définis dans le plan de reconstruction intégré.

Au début du mois, Haïti a « célébré » trois années consécutives sans cas de choléra confirmé en laboratoire. Ce cap important, qui représente une avancée décisive vers l'éradication de cette maladie en Haïti, a été pu être franchi grâce au leadership fort des autorités et du peuple haïtiens, au dévouement inébranlable des travailleurs de première ligne dans tout le pays et au partenariat de l'ONU et de tant d'autres organisations bilatérales et multilatérales. Je les remercie sincèrement.

Malgré le succès de ces efforts collectifs, dans l'ensemble, le manque de résultat et d'efficacité de l'aide au développement depuis de nombreuses années dans le pays nous oblige à formuler collectivement une nouvelle approche, fondée sur une coordination plus resserrée des efforts internationaux et un véritable partenariat avec les autorités et les acteurs haïtiens.

Pour qu'Haïti sorte de la crise politique et institutionnelle aiguë dans laquelle il est plongé, il est impératif que tous les dirigeants haïtiens se résolvent à œuvrer de manière constructive les uns avec les autres pour orienter le pays vers un processus qui permettra la tenue d'élections. La communauté internationale doit également continuer à s'engager auprès du Gouvernement haïtien et des autres parties prenantes, non seulement pour soutenir les efforts visant à créer les conditions politiques et de sécurité nécessaires à la tenue d'élections nationales, mais aussi pour veiller à ce que des réformes structurelles urgentes soient entreprises pour lutter contre la violence des gangs, s'attaquer à l'impunité et à la corruption, renforcer le système judiciaire et transformer l'économie de manière durable. Ce n'est pas le moment de laisser Haïti disparaître de l'ordre du jour.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M^{me} Thomas-Greenfield (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général, Helen La Lime, pour son exposé sur la situation en Haïti et pour le travail inlassable qu'elle et son équipe accomplissent dans ce pays. Les États-Unis saluent les efforts du Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH) pour aider Haïti à traverser cette période des plus difficiles.

Alors que l'équipe du Secrétaire général procède à l'évaluation du mandat du BINUH et que nous attendons avec intérêt le renouvellement de ce mandat en juillet, la situation en Haïti montre à quel point le soutien continu de l'ONU reste vital. Au cours des deux derniers mois, la communauté internationale a démontré sa volonté de faire face à la situation dans laquelle se trouve Haïti en matière de sécurité ainsi qu'à ses problèmes politiques et économiques. En décembre, les États-Unis ont organisé une réunion de haut niveau avec Haïti et ses partenaires internationaux. Nous avons tous convenu que des mesures concrètes et rapides devaient être prises pour renforcer la Police nationale d'Haïti, ainsi que de la nécessité d'un dialogue politique entre tous les secteurs de la société haïtienne. Comme les membres l'ont entendu de la part de la Représentante spéciale du Secrétaire général La Lime, cela est essentiel pour parvenir à un accord sur la voie qui mènera à des élections libres et régulières lorsque les conditions le permettront.

Comme l'indique le rapport du Secrétaire général (S/2022/117), le Canada a accueilli en janvier une réunion au niveau ministériel sur Haïti, à laquelle ont participé 19 États et plusieurs organisations multilatérales. Dans une déclaration publiée après la réunion, le Canada a souligné

« l'importance de renforcer le soutien international et la coordination de l'aide internationale ».

Cette semaine encore, le Gouvernement haïtien a organisé une conférence sur la reconstruction. Nous remercions les pays qui y ont participé et réaffirmons combien il est crucial que les contributions internationales soient à la hauteur des besoins critiques d'Haïti.

Toutes ces conférences et réunions démontrent l'intérêt et l'engagement de la communauté internationale envers Haïti. Haïti n'est pas seul. Le renouvellement du mandat du BINUH réaffirmera notre détermination commune à soutenir le peuple haïtien dans ses efforts pour régler les crises politiques et de sécurité actuelles.

Il y a de quoi s'inquiéter. L'année dernière, l'activité des gangs a fortement augmenté. Et comme nous l'a dit la Représentante spéciale du Secrétaire général, les Haïtiens ont été victimes de meurtres, d'enlèvements, de violences sexuelles et de déplacements forcés. Les responsables de ces actes horribles doivent en répondre. La Police nationale d'Haïti a besoin d'un soutien financier ; il lui faut des équipements, une formation et un leadership cohérent. Cela permettra de poursuivre sa professionnalisation et de renforcer sa capacité de lutter contre les gangs et d'améliorer la sécurité des citoyens. Mais comme le relève le rapport du Secrétaire général, les problèmes de sécurité d'Haïti ne peuvent être réglés efficacement par le seul maintien de l'ordre. La communauté internationale doit poursuivre ses efforts et élargir leur portée pour appuyer l'état de droit en Haïti. Nous devons apporter notre appui non seulement aux forces de l'ordre, mais aussi au système judiciaire et aux initiatives locales de réduction de la violence pour aider Haïti à mettre en place un système de justice pénale opérationnel.

Nous attendons avec un vif intérêt la publication des conclusions de l'évaluation du mandat du BINUH par le Secrétaire général en avril. Nous devons poursuivre sur notre lancée pour renforcer la coordination et la coopération entre les donateurs et appuyer les efforts visant à améliorer les conditions de sécurité en Haïti. Le BINUH continue de jouer un rôle essentiel en Haïti. Continuons à œuvrer de concert pour fournir au peuple haïtien l'appui dont il a besoin et qu'il mérite.

M. de La Fuente Ramírez (Mexique) (*parle en espagnol*) : Je remercie M^{me} La Lime de son exposé. Nous souhaitons la bienvenue au représentant d'Haïti à la présente séance du Conseil de sécurité.

La situation en Haïti pourrait difficilement être plus inquiétante. Le rapport du Secrétaire général (S/2022/117) et l'exposé de M^{me} La Lime ne laissent aucun doute quant à la souffrance du peuple haïtien en raison des crises politique, économique, humanitaire et des droits humains auxquelles il est confronté. Dans le même temps, il convient de saluer la résilience du peuple haïtien face à l'adversité et tous les efforts déployés par le personnel de l'ONU pour remplir sa mission.

La crise de sécurité publique en Haïti est alarmante. À Port-au-Prince, des millions de personnes ont été touchées d'une manière ou d'une autre par la violence des bandes criminelles qui contrôlent une partie importante de la capitale. Les cas de violence sexuelle contre les femmes, les filles et les jeunes hommes sont

inacceptables. Le déplacement de milliers de personnes suite à la violence urbaine est alarmant, tout comme la fragilité, voire l'inefficacité, du système judiciaire haïtien, qui ne parvient pas à rendre justice aux victimes, alors que les prisonniers en attente de jugement vivent dans des conditions déplorables.

Compte tenu des multiples défis auxquels Haïti est confronté, il faut s'attaquer aux causes profondes de l'insécurité et de la violence, lutter contre le trafic d'armes et la corruption et garantir l'état de droit. Le Mexique apportera son appui à la Police nationale d'Haïti au moyen de programmes de formation sur la lutte contre la criminalité organisée, notamment les stratégies de lutte contre les bandes criminelles, ainsi que par le renforcement des communautés afin de gagner la confiance de la population.

En outre, nous pensons que la mise en place du Conseil électoral provisoire en vue de la tenue d'élections présidentielle et législatives libres, transparentes et crédibles ne peut être reportée. Il est temps que les divergences politiques en Haïti, qui sont nombreuses, soient réglées par la voie des urnes.

Un facteur important de la crise humanitaire est la dégradation de l'environnement ainsi que les effets néfastes des changements climatiques et leur impact sur la sécurité alimentaire – un autre exemple indéniable de la façon dont la dégradation de l'environnement exacerbe l'insécurité et porte atteinte à la paix. À cet égard, le Mexique mettra en œuvre le programme « Semer la vie » en Haïti, qui a été couronné de succès dans notre pays et dans d'autres, et qui bénéficiera à plus de 5 000 personnes dans sa première phase. Outre ce projet, nous avons déployé une brigade médicale l'année dernière, envoyé plus de 2 000 tonnes de vivres et de médicaments et mis en place un programme de bourses d'études supérieures pour les jeunes Haïtiens.

Le Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH) a été la première mission politique spéciale créée dans le cadre de la réforme de la paix et de la sécurité promue par le Secrétaire général. Mon pays est conscient que compte tenu des défis multidimensionnels d'Haïti, le BINUH a été conçu de manière à ce qu'il puisse s'attaquer aux causes profondes qui portent atteinte à la stabilité et à la gouvernance, et il a apporté une contribution notable à cet égard. Cependant, la résolution 2600 (2021), que nous avons adoptée à l'unanimité l'année dernière, demandait qu'une évaluation de la mission soit effectuée. Nous sommes convaincus que cette évaluation donnera lieu à des recommandations

concrètes qui nous permettront, en tant que membres du Conseil, de prendre les décisions qui s'imposent pour rendre la présence des Nations Unies dans le pays plus efficace. Il est en effet urgent que nous le fassions.

M. Dai Bing (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie la Représentante spéciale La Lime de son exposé.

Au cours des quatre derniers mois, la crise en Haïti n'a cessé de s'aggraver. Les divisions politiques dans le pays se sont intensifiées, le référendum constitutionnel et l'élection présidentielle ne sont pas pour bientôt, la violence des bandes criminelles est endémique, la réforme du système judiciaire avance lentement, et les difficultés économiques et le déficit budgétaire se sont aggravés, ce qui suscite l'inquiétude de la communauté internationale et des pays de la région.

La Chine appelle les dirigeants politiques haïtiens à prendre conscience de l'urgence de la situation et à assumer efficacement leur responsabilité de gouverner le pays afin que le peuple puisse jouir d'une vie décente et stable rapidement.

Une structure politique stable est une condition préalable au règlement de la question haïtienne. Il incombe en définitive au peuple haïtien de régler les problèmes auxquels le pays est confronté. Sans un gouvernement compétent et largement reconnu par la population, rien d'autre ne pourra être réalisé. Toutes les parties en Haïti doivent s'engager dans un dialogue inclusif le plus rapidement possible, se mettre d'accord sur les dispositions politiques pour la période de transition et proposer un plan et un calendrier électoraux réalistes et applicables.

La violence des bandes continue d'être le principal problème de sécurité en Haïti. Nous constatons avec préoccupation qu'au cours des quatre derniers mois, le nombre d'enlèvements contre rançon a fait un bond de 180 % par rapport à l'année précédente, tandis que le nombre d'homicides volontaires a augmenté de 17 %. Il faut s'attaquer à la fois aux symptômes et aux causes profondes du problème de la violence des bandes en renforçant les capacités professionnelles de la police de protéger la population et de combattre efficacement les activités des bandes criminelles, en empêchant ces dernières de se procurer illégalement des armes et des fonds et en brisant les liens fondés sur des intérêts qui existent entre les forces politiques et les bandes criminelles.

L'atténuation de la crise humanitaire et la stabilisation de la situation économique sont des tâches

urgentes en Haïti. Plus de 40 % des Haïtiens ont un besoin urgent d'aide humanitaire. Quelque 4,4 millions de personnes ont été touchées par le tremblement de terre d'août dernier et sont confrontées à l'insécurité alimentaire, tandis que 19 000 personnes ont été déplacées suite à la violence.

Nous prenons note de la conférence internationale pour le financement de la reconstruction de la péninsule sud d'Haïti qui s'est tenue récemment, et nous espérons que la communauté internationale continuera à fournir une aide humanitaire et économique à Haïti.

Dans le même temps, il convient également de noter qu'Haïti n'a pas encore mis en place un système de gouvernance économique efficace, ce qui a entraîné la perte d'une grande partie de recettes fiscales, y compris les droits de douane, et a considérablement limité la capacité du Gouvernement à fournir des services publics de base. Haïti doit surmonter les obstacles institutionnels à la gouvernance économique, qui est un préalable indispensable au développement durable.

En octobre dernier, le Conseil de sécurité a adopté la résolution 2600 (2021), sur la prorogation du mandat du Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH), dans laquelle il a prié le Secrétaire général de lui communiquer les conclusions de l'évaluation du mandat du BINUH dans un délai de six mois. Cela nous offre une occasion importante d'examiner et d'analyser le travail du Bureau, d'actualiser son mandat, en fonction de l'évolution de la situation sur le terrain, et d'améliorer notre assistance au peuple haïtien. Il faut réfléchir à des moyens novateurs d'aider Haïti à surmonter les obstacles systémiques et structurels à la paix et au développement afin que les Haïtiens ne soient pas une fois encore privés de paix et de développement.

Au fil des ans, le système des Nations Unies a fourni à Haïti une quantité considérable d'aide au développement, mais celle-ci n'a pas eu l'effet escompté. À l'avenir, le BINUH et le Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire en Haïti devront jouer un rôle de coordination afin d'améliorer la communication entre le Conseil économique et social, l'UNICEF, le Programme des Nations Unies pour le développement et la Banque mondiale, entre autres, et créer ainsi des synergies.

La Chine est favorable à ce que la Commission de consolidation de la paix joue un rôle plus important en ce qui concerne la situation en Haïti. Le Conseil de sécurité pourrait inviter la Commission de consolidation

de la paix à fournir des conseils sur la situation en Haïti. Haïti est un membre de la communauté d'Amérique latine et des Caraïbes. Les pays de la région et les organisations régionales sont ceux qui connaissent le mieux le contexte national d'Haïti et qui sont les mieux placés pour jouer un rôle constructif.

La Chine souhaite que les pays de la région et les organisations régionales jouent un rôle plus important dans la promotion du dialogue au sein de la population haïtienne. Nous nous félicitons qu'un certain nombre de pays aident Haïti à renforcer les capacités de police et judiciaires et à lutter contre le trafic de drogue et d'armes et les flux financiers illicites. Nous estimons également que les pays de la région doivent accentuer leurs efforts dans ces domaines.

La Chine se tient prête à collaborer avec les membres du Conseil de sécurité et les parties concernées pour trouver le meilleur moyen de fournir une aide concrète, efficace et durable à Haïti afin de lui permettre de s'engager dans la voie d'un développement indépendant au plus vite.

M. Flynn (Irlande) (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général, M^{me} La Lime, et, par son intermédiaire, l'équipe des Nations Unies qui travaille dur en Haïti.

Je souhaite également la bienvenue dans la salle aujourd'hui au représentant d'Haïti.

Malheureusement, les problèmes que nous abordons ici aujourd'hui ne sont pas nouveaux pour Haïti. Comme nous l'avons entendu, la souffrance du peuple haïtien reste dévastatrice. Je vais mettre l'accent sur trois aspects aujourd'hui.

Premièrement, compte tenu de la poursuite de la détérioration des conditions de sécurité en Haïti, la réalité quotidienne de millions d'Haïtiens est marquée par la violence sanglante des bandes qui terrorisent la population, et cette violence mène à des pénuries de carburant, à la perturbation des services, à la paralysie des secours humanitaires, à la faim, au confinement, à des enlèvements et à des meurtres. Les Haïtiennes, femmes et filles, sont touchées de manière disproportionnée par l'instabilité et la violence. Nous sommes atterrés par la hausse de la violence sexuelle et fondée sur le genre, qui est une tactique insidieuse utilisée par les bandes pour contrôler la population et lui faire peur.

Le peuple haïtien mérite que l'on mette fin à l'impunité pour les violations des droits de l'homme

et atteintes à ces droits et que les auteurs de telles violations soient traduits en justice. Au lieu de cela, les conséquences pour ceux qui osent appeler l'attention sur la violence armée sont graves, comme le montrent les récents assassinats ciblés de journalistes et les attaques incessantes contre les défenseurs des droits de l'homme. Le climat de peur et d'intimidation créé par la violence fait qu'il est encore plus difficile de lutter contre les nombreuses crises auxquelles Haïti est confronté.

Comme l'a souligné la Représentante spéciale du Secrétaire général, il est primordial d'améliorer la situation en matière de sécurité. Cela nécessite de mettre l'accent sur le maintien de l'ordre, notamment le renforcement des capacités et de la confiance, et de mobiliser les ressources nécessaires à cet effet. Sans cela, les Haïtiens dans tout le pays resteront confinés chez eux, sans pouvoir concrétiser leurs perspectives économiques ni exercer leur volonté politique.

Deuxièmement, la hausse de la violence a exacerbé les vulnérabilités. Comme l'a signalé la Représentante spéciale du Secrétaire général, un grand nombre de personnes ont toujours beaucoup de mal à se remettre des effets dévastateurs du séisme survenu en août. Plus de 4 millions d'Haïtiens sont en situation d'insécurité alimentaire aiguë, et l'économie est en chute libre. Sans l'apport d'une aide urgente, le peuple haïtien continuera de devoir faire des choix désespérés. Nous accueillons avec satisfaction la conférence internationale tenue cette semaine à Port-au-Prince, durant laquelle 600 millions de dollars ont été levés. Toutefois, comme l'a souligné la Vice-Secrétaire générale, M^{me} Mohamed, durant sa visite, des besoins humanitaires considérables persistent.

Faute de soutien, un nombre croissant d'Haïtiens devront tirer la conclusion déchirante qu'entreprendre un voyage périlleux vers l'étranger est moins dangereux que de rester chez eux. Si tel est leur choix, il est crucial que tous bénéficient des protections juridiques prévues par le droit international des réfugiés. Plus que jamais, il faut ouvrir des voies sûres, légales et dignes pour ceux qui tentent d'échapper à la violence.

L'Irlande salue la détermination et le dévouement manifesté par la communauté humanitaire pour faire en sorte que l'aide parvienne à ceux qui en ont le plus besoin. Elle continuera de fournir un appui systématique à Haïti sous forme d'aide humanitaire, à la reconstruction et au développement. Cependant, ce dont les Haïtiens ont réellement besoin, c'est d'une voie qui les mène à la stabilité politique, par l'instauration des conditions

propices au relèvement économique et au développement durable. Cela m'amène à ma dernière observation.

Le consensus national est le seul moyen de sortir de l'impasse politique en Haïti. Comme nous l'avons dit précédemment, ce consensus doit se fonder sur un dialogue élargi, inclusif auquel tous participent, y compris les représentants de la société civile. Des solutions durables sont également nécessaires pour garantir la sûreté et la sécurité de toutes les personnes qui s'engagent en politique, en particulier les femmes, afin que leur participation pleine, égale et véritable soit possible.

Nous nous félicitons que le Secrétaire général ait nommé M. Mourad Wahba pour diriger l'évaluation du mandat du Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH) et nous attendons son rapport avec intérêt. Compte tenu de l'ampleur colossale des problèmes auxquels Haïti est confronté, il est juste de se demander quelle est la meilleure manière pour l'ONU de venir en aide au peuple haïtien. Les besoins et les aspirations des Haïtiens doivent être la première chose qui guide notre réflexion sur le futur mandat du BINUH. Cela signifie que nous devons réfléchir aux mesures à prendre pour leur permettre de vivre dans la stabilité et la sécurité au quotidien, renforcer les capacités et appuyer la bonne gouvernance, tout en luttant contre l'impunité et en protégeant les droits de l'homme.

Il est de la responsabilité de la communauté internationale de se tenir aux côtés du peuple haïtien. Ce n'est pas le moment pour l'ONU de se retirer, au contraire, l'ONU doit intensifier son appui aux efforts menés par les Haïtiens pour définir la voie à suivre.

M^{me} Heimerback (Norvège) (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général, M^{me} La Lime, de l'exposé qu'elle nous a présenté aujourd'hui et du travail acharné qu'accomplit son équipe.

L'année dernière, Haïti a dû faire face à de multiples crises qui auraient profondément ébranlé n'importe quel pays. On ne peut gérer ces crises ni instaurer le développement durable dont Haïti a tant besoin sans rétablir la confiance dans le système politique et judiciaire, en se fondant sur l'état de droit. Tous les acteurs politiques doivent participer à un dialogue inclusif afin de sortir de l'impasse politique actuelle, et organiser aussitôt que possible de nouvelles élections légitimes. Un processus inclusif, avec notamment la participation pleine, égale et véritable des femmes, doit

se poursuivre si l'on veut pouvoir trouver une solution haïtienne à la situation politique. Un renforcement de la collaboration internationale avec Haïti et dans le pays, notamment le renforcement du Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH), pourrait être bénéfique à cet égard.

Comme le souligne le Secrétaire général dans son rapport (S/2022/117), les violations des droits de l'homme et les atteintes à ces droits, conjuguées à la violence armée à Port-au-Prince, sont alarmantes et il est urgent d'y remédier. Le recours signalé à la violence sexuelle et au viol par les bandes criminelles, qui l'utilisent comme arme pour terroriser et asseoir leur contrôle, doit cesser. La violence des bandes continue de provoquer le déplacement des populations touchées, principalement les femmes et les enfants. Les personnes handicapées sont aussi particulièrement menacées. La Norvège appelle les autorités à faire plus pour protéger leurs citoyens, garantir un accès sans entrave pour les travailleurs humanitaires et mettre promptement en œuvre la stratégie nationale de réduction de la violence de proximité.

Il faut lutter contre les causes profondes qui sont à l'origine de cette situation difficile pour le peuple haïtien. Une coordination étroite est la clef de la réussite de nos efforts pour que la situation en Haïti évolue davantage dans le bon sens. Il nous plaît de voir que cette semaine que le Gouvernement haïtien et l'ONU sont parvenus à mobiliser une contribution de 600 millions de dollars de la part de la communauté internationale pour la reconstruction postséisme des zones de la péninsule sud.

Le monde continuera de devoir faire face à des ouragans de plus en plus puissants et aux effets des changements climatiques, qui contribueront à accroître les besoins humanitaires. Nous devons faire plus pour venir en aide aux pays les plus touchés. Haïti est clairement l'un d'entre eux. Un domaine particulièrement important est celui du renforcement des capacités aux fins de la mise en œuvre du Plan national de gestion des risques de désastre 2019-2030.

La Norvège attend avec intérêt l'évaluation du mandat du BINUH. Celle-ci doit être transparente et reposer sur un processus inclusif auquel participent tous les partenaires, y compris les membres de la société civile. Nous avons besoin d'un BINUH renforcé, adapté à son objectif et prêt à relever les défis sur le terrain. Ce n'est pas le moment de réduire l'engagement international avec et en Haïti. Le BINUH et l'ONU ont

un rôle encore plus crucial à jouer dans la création d'un avenir plus stable et plus prospère pour Haïti.

M. Raguttahalli (Inde) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, qu'il me soit permis de remercier la Représentante spéciale du Secrétaire général, Helen La Lime, pour son exposé détaillé. Je salue également la présence du représentant d'Haïti à la séance d'aujourd'hui.

Comme nous l'avons vu au cours de la dernière décennie, il n'a jamais été facile de se relever des défis multidimensionnels auxquels Haïti a été confronté. La résilience du peuple haïtien a été mise à l'épreuve à plusieurs reprises par des événements politiques imprévisibles et des catastrophes naturelles tragiques. L'année dernière, Haïti a été confronté à des défis sur les deux fronts. L'assassinat du Président en juillet 2021, le tremblement de terre dévastateur de forte magnitude et l'ouragan du mois d'août suivant ont tous exacerbé la crise humanitaire.

Depuis notre précédente séance en octobre 2021 (voir S/PV.8871), la situation politique et sur le plan de la sécurité est également restée instable et tendue. Alors que la politique haïtienne reste polarisée, ses dirigeants ont fait des efforts appréciables pour parvenir à un consensus sur l'avenir politique du pays. Dans le scénario actuel, le dialogue entre tous les acteurs politiques est la meilleure solution possible. Les autorités haïtiennes ont d'énormes tâches à accomplir, notamment le rétablissement d'institutions démocratiques fonctionnelles, de la sécurité et de l'état de droit.

Nous nous félicitons que le Premier Ministre ait confirmé à nouveau le mois dernier son engagement à dialoguer avec toutes les parties prenantes, y compris la Commission pour la recherche d'une solution haïtienne à la crise, connue sous le nom de groupe de Montana. Nous prenons note de sa déclaration selon laquelle le prochain chef de l'État sera choisi par des élections démocratiques. Il est essentiel que nous soutenions ces initiatives et que nous encourageons la recherche d'un consensus sur la transition, le processus d'élaboration de la Constitution et la tenue d'élections.

Le rétablissement de l'ordre public demeure un des plus grands écueils en Haïti. La persistance de la violence liée aux gangs, principalement dans la capitale, Port-au-Prince, a contribué à l'augmentation de l'insécurité, sur laquelle la Représentante spéciale du Secrétaire général s'est également étendue. Le

renforcement des capacités de la Police nationale d'Haïti, associé à d'autres initiatives, notamment des réformes des poursuites et du système judiciaire visant à renforcer l'ordre public, sera important. Nous saluons les efforts entrepris dans ce sens.

Malgré les différents défis, les projets du Fonds pour la consolidation de la paix liés à la réduction de la violence de proximité et au désarmement, à la démobilisation et à la réinsertion, y compris le renforcement des capacités de la Commission nationale de désarmement, démobilisation et réinsertion, progressent de manière satisfaisante. Nous avons besoin de plus d'activités et d'initiatives de ce type sous les auspices du Fonds pour la consolidation de la paix en Haïti.

Enfin, nous attendons avec intérêt l'évaluation indépendante du Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH), prévue pour avril, qui tracera la voie à suivre. L'Inde a apporté son aide à Haïti en période de besoin, en commençant par les efforts de reconstruction après le tremblement de terre de 2010. Nous avons également accordé une aide financière d'urgence à Haïti à la suite de l'ouragan Matthew en octobre 2016. Tout récemment, pendant la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), nous avons fait don de médicaments essentiels pour sauver des vies. L'Inde réaffirme son engagement à soutenir le peuple haïtien en ces temps difficiles et salue le travail constructif du BINUH.

M^{me} Broadhurst Estival (France) : Je remercie la Représentante spéciale M^{me} La Lime pour sa présentation. Et je salue également la présence parmi nous du Représentant permanent d'Haïti.

Haïti traverse aujourd'hui une crise très grave et sur plusieurs fronts. La classe politique est minée par les divisions et la plupart des institutions connaissent de profondes difficultés. Les groupes criminels terrorisent la population et Haïti se relève à peine du tremblement de terre du mois d'août 2021. Il y a urgence. Les autorités haïtiennes et la communauté internationale doivent réagir. Je reviendrai pour ma part sur quatre aspects :

Premièrement, seul le dialogue peut sortir Haïti de la crise politique actuelle. Je salue donc la constitution d'un gouvernement d'ouverture, en novembre dernier, sous l'égide du Premier Ministre Ariel Henry. J'invite tous les acteurs politiques à bâtir le consensus nécessaire à l'organisation d'élections d'ici la fin de l'année. Afin

de réussir, il est urgent de mettre en place un nouveau conseil électoral provisoire qui soit acceptable pour tous.

Deuxièmement, il faut mettre un terme à la violence des gangs. Ces groupes criminels multiplient les homicides et les enlèvements, en toute impunité. Ils contestent l'autorité de l'État et pillent les ressources du pays. Cette situation n'est pas tenable. Sans sécurité, il ne peut y avoir ni élections, ni développement socioéconomique. La priorité est de consacrer davantage de moyens à la Police nationale d'Haïti, qui en retour doit bien sûr se montrer irréprochable. La France a intensifié sa coopération sécuritaire dans la lutte contre les groupes criminels. La mobilisation internationale constatée lors de la réunion ministérielle du 21 janvier dernier organisée par le Canada est positive à cet égard.

Troisièmement, il faut renouer avec un fonctionnement normal des institutions. Il faut regarder les choses en face : aujourd'hui le système judiciaire haïtien est déliquescence. Il est crucial pour Haïti de mener à bien l'enquête sur l'assassinat du Président Jovenel Moïse. L'impunité, tout comme la corruption généralisée, sape la confiance dans l'État et elle détruit le lien social.

Enfin, c'est mon dernier point, la situation humanitaire en Haïti est alarmante. Le tremblement de terre du mois d'août 2021 a aggravé une situation qui était déjà fragile. Près de la moitié de la population haïtienne a aujourd'hui besoin d'une aide humanitaire. Il y a donc urgence à renforcer le soutien humanitaire et en particulier l'aide alimentaire. En 2022, la France contribuera à la réponse humanitaire en Haïti à hauteur de 6,5 millions d'euros. Lors de la Conférence des donateurs du 16 février, la France a annoncé le financement de projets de l'Agence française de développement à hauteur de 4,9 millions d'euros.

Avant de conclure, je souhaite revenir sur le travail remarquable que mène l'ONU en Haïti dans un contexte extrêmement difficile. Le Bureau intégré des Nations Unies en Haïti fait l'objet d'une évaluation dont nous attendons les résultats avec beaucoup d'intérêt. Le maintien d'une présence robuste de l'ONU en Haïti est indispensable, notamment sur le plan politique et sécuritaire.

Haïti est un pays ami de la France. Des liens anciens nous unissent, à commencer par une langue commune et je souhaite ici saluer le travail que mène l'Organisation internationale de la Francophonie sur le terrain. La France, avec l'Union européenne, se tient

aux côtés des Haïtiens pour engager la sortie de crise dont le pays a si cruellement besoin.

M. Hoxha (Albanie) (*parle en anglais*) : La situation en Haïti reste marquée par l'instabilité et la persistance d'une crise lourde de conséquences. La violence reste répandue. La corruption est endémique. Le taux de criminalité global et la culture de l'impunité sont tout simplement choquants. Les Haïtiens sont durement touchés par la détérioration de la situation économique, qui affecte leur vie quotidienne et leur accès aux services de base.

Je voudrais souligner les points principaux suivants.

Tout d'abord, il reste essentiel de s'attaquer à l'insécurité généralisée dans le pays. Les gangs et l'anarchie constituent une gangrène ; ils érodent la confiance, paralysent les institutions et, comme ils sont alimentés par le chaos, ils en génèrent encore davantage. Par conséquent, la restauration de l'autorité de l'État est d'une importance capitale – le point de départ pour pouvoir véritablement se projeter sur la voie d'un retour à la normale. À cet égard, tous les efforts doivent être déployés pour renforcer davantage la Police nationale d'Haïti, mais, comme nous le savons, la lutte contre la criminalité et la violence ne peut réussir sans une lutte contre la corruption, qui est endémique. Une assistance sur mesure est donc nécessaire pour faciliter les réformes judiciaires visant à lutter contre la corruption et à mettre fin à la culture de l'impunité qui l'alimente.

Deuxièmement, Haïti ne sortira pas du tourbillon des crises multiples sans une voie claire et légitime vers la démocratie. Nous saluons les efforts déployés par le Gouvernement haïtien pour favoriser l'unité des acteurs politiques afin d'ouvrir la voie aux élections et à la réforme constitutionnelle. Nous prenons note de la poursuite des contacts du Premier Ministre Ariel Henry, notamment avec les partisans de la Commission pour la recherche d'une solution haïtienne à la crise, connue sous le nom de groupe de Montana, plusieurs groupes politiques, les syndicats, le secteur privé et la société civile, pour discuter de la situation politique du pays.

La solution réside dans un dialogue national inclusif avec la participation de tous les acteurs politiques, économiques et de la société civile. La communauté internationale peut et doit aider, mais la résolution de la crise est entre les mains des Haïtiens eux-mêmes. Les préparatifs des élections doivent être accélérés. Des élections inclusives, pacifiques, libres, régulières,

transparentes et crédibles doivent être organisées avec la participation pleine, égale et effective des femmes et l'implication des acteurs de la société civile, qui, comme nous le savons, jouent un rôle important pour garantir que les élections seront crédibles. Des élections crédibles permettent de rétablir la légitimité ; elles contribuent à la mise en place d'institutions qui fonctionnent bien pour engager des réformes indispensables. C'est la première étape importante pour que la classe politique haïtienne retrouve la confiance de la population.

Troisièmement, la communauté internationale est intervenue activement en Haïti, malgré des résultats mitigés, mais cela ne doit pas conduire à une démobilisation des donateurs. Nous nous félicitons des résultats de la conférence internationale des donateurs qui s'est tenue mercredi pour soutenir les efforts de secours à la suite du tremblement de terre de 2021. Les engagements importants qui ont été pris aideront Haïti à se reconstruire après la destruction massive de la partie sud du pays. À cet égard, il faut tout mettre en œuvre pour répondre aux besoins humanitaires de toutes les personnes qui ont besoin d'assistance.

Enfin, quatrièmement, nous appuyons vigoureusement les activités du Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH) et nous appelons les autorités haïtiennes à travailler en collaboration avec la mission et les autres acteurs des Nations Unies pour procéder aux réformes urgentes dont le pays a besoin afin de renforcer la stabilité politique et la bonne gouvernance et de bâtir un pays plus sûr, démocratique, juste et prospère.

D'une manière générale, nous sommes favorables à des évaluations régulières des opérations de paix pour s'assurer qu'elles sont toujours pertinentes, qu'elles s'emploient à accomplir les tâches qui leur ont été confiées et à relever les défis qui existent et qu'elles demeurent efficaces et efficientes. Par conséquent, nous attendons avec impatience l'évaluation stratégique du BINUH pour renforcer davantage la mission.

Par ailleurs, nous devons entendre davantage et directement les personnes concernées, les femmes et les défenseurs et défenseuses des droits humains, pour que nous puissions prendre des décisions en toute connaissance de cause.

Malgré ce sombre tableau, nous ne pouvons pas laisser la peur et l'incertitude éclipser l'espoir. Nous appuyons Haïti et les Haïtiens dans leur combat pour relever les défis liés à la crise actuelle.

M. Kimani (Kenya) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prononcer cette déclaration au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité, à savoir le Gabon, le Ghana et le Kenya.

Nous remercions la Représentante spéciale du Secrétaire général, M^{me} Helen La Lime, de son exposé et souhaitons la bienvenue à S. E. M. Antonio Rodrigue, Représentant permanent de la République d'Haïti.

Face aux lourds défis auxquels Haïti est confronté aujourd'hui, nous ferions bien de nous rappeler qu'il a surmonté des obstacles encore plus grands au cours de son histoire mouvementée. C'est la première nation libre à avoir été établie par des esclaves qui ont farouchement brisé leurs chaînes pour hériter de ce qui avait été la plus riche possession coloniale du monde. L'héroïsme dont ce peuple a fait preuve en réclamant la liberté et la dignité a conduit à une défaite retentissante des fausses hiérarchies racistes qui avaient alimenté l'entreprise cruelle et maléfique de l'esclavage.

L'humanité et toutes les personnes de bonne conscience doivent à Haïti leur plus grande estime. Nous rappelons cette histoire pour ne pas oublier que la libération a un coût et que tous les peuples libres doivent reconnaître ce sacrifice en honorant et en exaltant les descendants de ceux qui nous ont offert la liberté.

Haïti a eu peu de chances de surmonter l'héritage de sa glorieuse révolution, qui a permis de vaincre certaines des plus grandes puissances militaires du XVIII^e siècle. Le pays a fait l'objet d'un blocus et a été contraint de payer des réparations onéreuses, qui ont entravé sa prospérité. Il a également été colonisé. On a l'impression que jusqu'à un passé récent, le peuple haïtien a été puni depuis le jour où ses ancêtres ont annoncé leur liberté.

Lorsque nous, les Africains, tournons nos yeux vers l'ouest, nous voyons en Haïti un symbole prometteur pour nos revendications d'égalité et nos demandes incessantes de respect et de dignité. Nous sommes aux côtés du peuple haïtien dans sa quête permanente de la prospérité et de la paix qui devraient être le fruit de la liberté.

Notre tâche aujourd'hui est de nous mobiliser au Conseil de sécurité et dans toutes les instances pour œuvrer en faveur du rétablissement de la sécurité d'Haïti, de son gouvernement compétent et démocratique et de la garantie d'une prospérité partagée. Nous le faisons en appuyant les initiatives prises en main et dirigées par les

Haïtiens pour rétablir la paix et la sécurité comme bases du développement économique.

Les trois membres africains du Conseil de sécurité voudraient mettre en exergue cinq questions importantes, à savoir la situation politique, la sécurité et l'état de droit, la situation économique et humanitaire et le mandat du Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH).

En ce qui concerne la situation politique, les trois membres africains du Conseil constatent avec préoccupation que la polarisation et les divergences persistantes entre les membres de la classe politique ont sapé les progrès vers un accord sur la voie à suivre. Nous demandons instamment aux dirigeants politiques d'Haïti, aux cadres et aux membres de la société civile de montrer qu'ils ont la volonté de faire des compromis pour élaborer un modèle constitutionnel robuste, et dans ce prolongement, organiser des élections crédibles qui aboutiront à la formation d'un gouvernement inclusif et compétent. L'Afrique a une grande expérience s'agissant de conclure des accords dans des circonstances complexes et conflictuelles. Nous les exhortons à tirer parti des expériences africaines et à être ouverts aux efforts déployés par l'Afrique qu'ils en profitent. Nous exhortons également l'Union africaine et les États africains à s'employer à partager leurs connaissances avec le peuple haïtien et à lui offrir leurs bons offices en ces moments difficiles. L'Acte constitutif de l'Union africaine reconnaît l'existence d'une sixième région dont Haïti fait partie ; si nous voulons être à la hauteur du rôle que nous devons jouer vis-à-vis de cette région, le moment est venu.

Les trois membres africains du Conseil sont profondément préoccupés par la dégradation de la situation en matière de sécurité. Nous prenons note des changements entrepris récemment au sein de la police, mais il reste beaucoup à faire, car la police est confrontée à de multiples défis, notamment le manque de matériel et de compétences nécessaires et un moral bas. Nous saluons les efforts déployés par le BINUH et d'autres partenaires pour renforcer les capacités de la Police nationale d'Haïti, en mettant l'accent sur les opérations de lutte contre les bandes organisées. Nous insistons sur l'intensification de ces efforts et sur la nécessité d'une coordination et de synergies entre les autorités haïtiennes et tous les partenaires.

Nous soulignons la nécessité d'intégrer dans les mesures d'appui une formation spécialisée pour la protection des femmes et des filles contre les violences

sexuelles et fondées sur le genre. Il faut notamment mettre en place des mécanismes pour la fourniture d'un soutien psychosocial, en particulier aux victimes de ces violences.

Pour rétablir l'état de droit, Haïti doit remettre sur pied son système judiciaire. Nous encourageons les autorités haïtiennes à entreprendre des réformes globales du secteur judiciaire en vue de régler le problème des détentions provisoires prolongées, de créer des bureaux d'aide juridique, d'accélérer le traitement des affaires judiciaires et de mettre en place des registres judiciaires opérationnels. Ces mesures sont essentielles pour lutter contre l'impunité et faire en sorte que les auteurs de crimes emblématiques, notamment l'assassinat du Président Jovenal Moïse, soient traduits en justice.

Il faut absolument rompre les liens qui existent entre la politique, les bandes organisées et les flux financiers illicites. Nous exhortons le Conseil de sécurité et la communauté internationale à sévir contre la criminalité transnationale et le blanchiment d'argent, qui favorisent l'influence persistante des cartels criminels sur la vie politique en Haïti. Les groupes et individus criminels qui s'en prennent au peuple haïtien ne doivent pas trouver refuge où que ce soit.

Compte tenu de l'insécurité omniprésente, de l'instabilité politique et des problèmes de gouvernance, qui ont été exacerbés par des pénuries d'approvisionnement à l'échelle mondiale, la situation économique d'Haïti est extrêmement préoccupante. En raison des niveaux élevés de chômage qui en résultent et de la prestation limitée de services sociaux, de nombreuses personnes sombrent davantage dans la pauvreté et la situation humanitaire s'aggrave.

Il faut s'attaquer d'urgence aux causes profondes de la pauvreté et de la précarité pour garantir une reconstruction durable en Haïti. Le pays continue de perdre la précieuse main-d'œuvre dont il a besoin pour sa reconstruction. Les jeunes Haïtiens quittent le pays par milliers pour fuir un quotidien devenu invivable en raison de l'absence de perspectives d'avenir.

Les membres africains du Conseil de sécurité remercient les acteurs multilatéraux et bilatéraux, ainsi que les organisations non gouvernementales, pour leurs actions visant à répondre à certains de ces besoins humanitaires. Nous remercions également tous ceux qui ont participé à la conférence internationale de haut niveau du 16 février pour la reconstruction et le relèvement de la péninsule sud d'Haïti, à la suite du

tremblement de terre dévastateur du 14 août et de la tempête tropicale Grace du 17 août l'année dernière.

Nous rappelons qu'Haïti a reçu 14 milliards de dollars sous forme d'aide internationale, dont 7 milliards de dollars fournis par l'ONU, depuis 2004. L'essentiel de cette aide a été consacré aux secours d'urgence. Même si cela était nécessaire et justifié, les trois membres africains du Conseil appellent à accroître l'aide dans les domaines de la sécurité alimentaire, du développement des infrastructures, de la réforme du secteur de la sécurité et de la justice, de l'éducation et de la gestion des risques de catastrophe.

Les trois membres africains expriment une nouvelle fois leur appui au travail du Bureau intégré des Nations Unies en Haïti. Nous avons à cœur que son mandat soit évalué pour qu'il puisse fournir un appui de meilleure qualité. Nous saluons donc la nomination de M. Mourad Wahba comme expert chargé de diriger l'évaluation stratégique indépendante du mandat du BINUH. Nous l'encourageons à consulter de nombreux acteurs et nous attendons avec intérêt d'examiner son rapport et ses recommandations.

Pour terminer, je réaffirme notre solidarité avec le grand peuple d'Haïti et notre foi dans sa résilience et son ingéniosité. La renaissance et le réveil d'Haïti sont possibles si les dirigeants politiques haïtiens, de concert avec les figures de la société civile, déploient dès aujourd'hui des efforts plus déterminés, pour peu qu'ils décident que leurs obligations priment sur leurs intérêts étroits.

M^{me} Alherfeiti (Émirats arabes unis) (*parle en arabe*) : Je tiens à remercier M^{me} Helen La Lime, Représentante spéciale du Secrétaire général pour Haïti, de son exposé utile, et je souhaite la bienvenue à la présente séance au représentant d'Haïti.

Les derniers mois ont été difficiles pour Haïti. Dans le sillage des récentes catastrophes naturelles, la violence continue d'augmenter dans tout le pays et les désaccords politiques persistent, ce qui exacerbe en retour la situation sur les plans humanitaire, sécuritaire et politique. Les Émirats arabes unis expriment leur rejet total de tous les actes de violence des bandes armées, qui sapent les efforts de paix. Des mesures sérieuses doivent être prises à tous les niveaux pour rétablir la paix et la stabilité, y compris par le renforcement et le respect de l'état de droit.

Les Émirats arabes unis voudraient mettre en avant trois domaines d'action potentiels pour aider à mettre Haïti sur la voie de la stabilité et de la prospérité.

Premièrement, l'inclusion est essentielle à la réussite. Il est indispensable d'élargir la représentation politique pour y inclure toutes les composantes de la société haïtienne. Nous appelons toutes les parties prenantes à rester engagés en faveur d'un dialogue constructif et des efforts visant à réaliser l'unité nationale. Pour que ces efforts soient durables, les Haïtiennes doivent y participer pleinement, véritablement et sur un pied d'égalité. Les programmes axés sur la participation des femmes et leur protection face à la violence, tels que ceux que mentionne le Secrétaire général dans son rapport (S/2022/117), peuvent apporter l'appui nécessaire pour garantir la participation politique et la protection des femmes.

Deuxièmement, il faut renforcer les capacités des institutions nationales et locales pour qu'elles jouent un plus grand rôle dans la lutte contre les problèmes qui ont cours, en particulier au vu de l'instabilité croissante. Nous soulignons la nécessité de continuer à renforcer le secteur de la sécurité durant le processus de transition, en plus de lutter contre la violence grandissante liée aux activités des bandes armées et de combattre la corruption. Nous insistons également sur la nécessité d'une stratégie claire et d'un appui véritable au profit du secteur judiciaire.

Enfin, la réduction de la violence de proximité passe par des solutions durables, fondées notamment sur le développement et l'action humanitaire. À cet égard, les programmes de relèvement et de reconstruction, notamment les initiatives de développement dirigées au niveau communautaire, doivent continuer d'étayer les efforts durables en Haïti. La violence de proximité est amplifiée par le manque de perspectives, et elle limite la capacité d'améliorer les moyens de subsistance et l'efficacité des secours humanitaires. Nous estimons que la récente conférence internationale en faveur de la péninsule sud contribuera aux efforts de reconstruction en Haïti, et nous nous réjouissons à la perspective de continuer à soutenir Haïti pour contribuer à la stabilité du pays.

Pour terminer, nous attendons le prochain rapport de l'évaluation stratégique indépendante. Nous saluons la nomination de M. Wahba et nous nous félicitons de ses efforts. Nous réaffirmons cependant qu'un processus cohérent dirigé et contrôlé par Haïti en vue de remédier à la situation dans le pays est la clef de sa sécurité et de

sa prospérité. Les Émirats arabes unis restent solidaires du peuple haïtien et expriment à nouveau leur appui aux efforts de l'ONU pour contribuer à l'instauration de la paix et de la stabilité.

M. Costa Filho (Brésil) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier la Représentante spéciale, Helen La Lime, de son exposé détaillé. Je souhaite également la bienvenue au Représentant permanent d'Haïti, l'Ambassadeur Antonio Rodrigue.

Nous nous félicitons de cette occasion de prendre la parole pour commenter l'évolution récente de la situation en Haïti et le travail en cours du Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH). L'engagement du Brésil en faveur d'Haïti est indéfectible. Il n'est pas exagéré de dire qu'Haïti occupe une place particulière dans le cœur des Brésiliens. Notre participation de longue durée aux efforts internationaux pour venir en aide à Haïti et notre propension à accueillir des Haïtiens en situation vulnérable en sont la preuve.

Du temps de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti, nous avons déployé plusieurs dizaines de milliers de Casques bleus, et pendant les 13 années qu'a duré la Mission, le commandant de la force de l'opération de maintien de la paix a toujours été de nationalité brésilienne.

Une fois encore aujourd'hui, le rapport dont nous sommes saisis est plutôt sombre et déconcertant, en dépit de quelques points positifs. Une situation aussi catastrophique nous oblige à réfléchir tous ensemble à ce que nous devons faire différemment et à repenser la manière dont la communauté internationale peut contribuer réellement à améliorer la situation sur le terrain. De notre point de vue, la présence des Nations Unies en Haïti doit être réévaluée et réorganisée selon une approche globale et intégrée qui prenne en compte les dimensions économique, politique et sociale de la crise.

Haïti doit rompre le cercle vicieux de la pauvreté, de la criminalité et de la violence politique, qui s'auto-entretient. Cela ne sera possible que grâce à une stratégie à l'échelle du système qui permette de renforcer la coopération entre le Conseil et les autres entités des Nations Unies ayant la responsabilité principale du développement socioéconomique. Dans ce contexte, nous pourrions envisager de créer des mécanismes pour renforcer la coopération et la coordination avec le Conseil économique et social, voire avec la Commission de consolidation de la paix pour tirer parti de son rôle

fédérateur, comme l'ont mentionné les représentants de la Chine et de l'Inde. La Commission de consolidation de la paix a été créée précisément pour combler une lacune du système des Nations Unies, et sa mission est d'œuvrer comme un catalyseur à l'appui des efforts de consolidation de la paix et de promotion du développement dans les pays qui sortent d'un conflit.

Il est indispensable que nous engagions une discussion approfondie sur le mandat du BINUH, qui doit être renouvelé en juillet. Nous attendons donc avec intérêt les recommandations du Secrétaire général, qui doivent être communiquées en avril, à l'issue de l'évaluation indépendante en cours.

Pour ce qui est de la situation politique actuelle en Haïti, nous espérons que le Gouvernement parviendra à rassembler les principales forces politiques autour d'un projet de restauration des institutions politiques du pays, étape nécessaire pour garantir le bon déroulement des élections dans la sécurité. Il sera impossible de régler cette crise multiforme sans forger un vaste consensus politique entre toutes les parties prenantes, ce qui permettra le retour à la normale de la vie institutionnelle en Haïti. À cet égard, nous saluons et encourageons les efforts du Premier Ministre pour renforcer et élargir le plus possible le consensus sur la voie à suivre.

Nous accueillons positivement le nouvel élan et le renforcement de la coordination internationale en vue de fournir une coopération internationale dans les domaines clefs du développement d'Haïti, comme par exemple fournir du matériel et des ressources humaines à la police haïtienne et aider à financer la reconstruction des infrastructures haïtiennes. À cet égard, le Brésil a engagé des fonds pour la reconstruction des infrastructures haïtiennes touchées par le tremblement de terre de l'année dernière lors de l'événement international pour la reconstruction de la péninsule sud d'Haïti, qui s'est tenu il y a deux jours. Nous sommes convaincus que nous pouvons enrayer la crise haïtienne multidimensionnelle grâce au leadership énergique du peuple haïtien et à l'aide de la communauté internationale.

En conclusion, je voudrais rappeler à mes collègues du Conseil le principe fondamental de l'ONU, consistant à ne laisser personne de côté, que nous pourrons, j'en suis sûr, respecter lorsque nous examinerons les prochaines mesures à prendre concernant la crise haïtienne. Je peux assurer nos amis haïtiens que le Brésil n'est pas insensible à leur souffrance et qu'ils peuvent compter sur notre soutien et notre solidarité continus.

Mme Jacobs (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) :
Je voudrais remercier la Représentante spéciale La Lime pour son exposé de ce matin et pour tout le travail qu'elle et son équipe accomplissent.

Je souhaite faire trois brèves observations aujourd'hui.

Premièrement, les défis complexes en matière de sécurité, de santé et d'économie auxquels Haïti est actuellement confronté ne peuvent être résolus que par un soutien unifié aux solutions proposées par les Haïtiens. À cet égard, le Royaume-Uni reste convaincu qu'il demeure indispensable d'appuyer le Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH), notamment ses efforts en cours pour encourager une approche commune de ces défis multiformes. Nous attendons avec intérêt l'évaluation indépendante du mandat du BINUH à l'approche de son renouvellement en juillet.

Deuxièmement, l'impasse politique persistante est profondément inquiétante, tout comme l'incidence qu'elle continue d'avoir sur le peuple haïtien. Nous encourageons les efforts menés actuellement pour parvenir à un consensus politique en vue de la tenue d'élections libres, régulières et crédibles et pour que toutes les parties travaillent de manière constructive à l'appui d'une solution pacifique et démocratique pour le peuple haïtien. Il nous incombe à tous, en tant que partenaires internationaux d'Haïti, de faire de même en soutenant une solution dirigée par les Haïtiens.

Troisièmement, nous sommes préoccupés par la détérioration de la situation en matière de sécurité et de droits de l'homme, notamment par l'augmentation des enlèvements, de la violence criminelle aveugle et des cas de trafic d'êtres humains. Le Royaume-Uni continuera à soutenir le travail mené avec le Gouvernement d'Haïti et la communauté internationale pour relever ces défis. Les groupes armés criminels et les auteurs de violations des droits de l'homme ne mettent pas seulement en danger la vie des Haïtiens, mais risquent de saper la perspective d'un réel progrès politique.

L'assassinat du Président Moïse est un acte odieux et nous maintenons notre appel pour que les auteurs de ce crime soient traduits en justice.

Nous restons extrêmement préoccupés par la situation humanitaire catastrophique dans le pays. La maladie à coronavirus (COVID-19) a aggravé les menaces économiques et sanitaires, qui ont encore été exacerbées par le tremblement de terre dévastateur de l'année dernière. Cette situation a particulièrement touché les

femmes et les enfants, augmentant leur vulnérabilité et les menaces pesant sur leur bien-être économique et sanitaire. Nous nous félicitons donc des résultats de la conférence des donateurs de cette semaine.

Enfin, le Royaume-Uni encourage tous les acteurs à travailler de manière constructive et dans un esprit de coopération avec les autorités haïtiennes pour trouver des solutions aux causes profondes de ces crises et pour soutenir le développement et le progrès du peuple haïtien.

Le Président (*parle en russe*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de la Fédération de Russie.

Nous remercions la Représentante spéciale du Secrétaire général, M^{me} Helen La Lime, pour son exposé sur la situation dans le pays et le travail du Bureau intégré des Nations Unies en Haïti.

Depuis de nombreux mois, les tensions en Haïti se sont intensifiées et sont une source de grave préoccupation. Nous sommes convaincus que la cause profonde de ces tensions est l'absence de progrès dans le dialogue interne entre les forces politiques et la société, qui a conduit à la paralysie de facto du pouvoir législatif. Cela a, en retour, entravé la capacité de l'État de faire efficacement face aux tâches quotidiennes urgentes, et surtout de garantir la sécurité de la population. En conséquence, les éléments criminels sont devenus de plus en plus actifs, et la situation dans son ensemble a été aggravée par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

Aujourd'hui, Haïti traverse une crise profonde, marquée par une instabilité politique croissante, l'activité de bandes criminelles, des troubles civils et de graves problèmes économiques, énergétiques, migratoires et humanitaires. Il y a un vide de pouvoir à tous les niveaux, avec des structures gouvernementales qui manquent d'autorité, un système judiciaire paralysé et des services de répression inefficaces.

Le Gouvernement du Premier Ministre Ariel Henry déploie des efforts pour tenter de trouver un compromis entre les différentes forces sociales afin de stabiliser la situation dans le pays et de lancer les processus de réforme. Toutefois, il est prématuré de parler de progrès.

Dans ce contexte, nous recevons également des informations alarmantes selon lesquelles Haïti est inondé d'armes légères qui, comme nous le savons, ne

sont pas fabriquées dans le pays. La seule façon pour ces armes légères d'entrer dans le pays est de passer par les ports maritimes, sur lesquels le Gouvernement doit reprendre le contrôle total. Sinon, la question de l'activité endémique des gangs de menace pour la sécurité se transformera en un facteur politique qu'il sera impossible d'ignorer.

Nous constatons avec regret l'absence de progrès notables dans l'enquête sur l'assassinat du Président Jovenel Moïse en juillet dernier. Des rapports inquiétants font également état d'une possible implication étrangère dans ce crime, que le Secrétaire général de l'ONU a qualifié à juste titre d'attaque contre la démocratie. Les responsables doivent être dûment sanctionnés.

Il faut s'attaquer de toute urgence à la complexité des problèmes qui se sont accumulés en Haïti, en commençant par le problème principal, à savoir la stabilisation politique. Cela n'est possible que grâce à un dialogue basé sur la législation actuelle, qui doit conduire à des élections et accroître la confiance et le soutien de la population en général. Sans cela, le pays risque de tomber dans un gouffre, et la reconstruction et le développement seront retardés pour de nombreuses années.

Nous appelons les Haïtiens à établir d'urgence un dialogue interne en vue de trouver une solution à la crise. La mission des Nations Unies doit non seulement apporter son aide à cet égard, mais aussi faire de ce dialogue une priorité absolue. Port-au-Prince a besoin d'une aide internationale responsable afin d'éviter une nouvelle fragmentation de la société et un glissement vers une crise humanitaire d'envergure régionale.

La Russie, de concert avec ses collègues du Conseil de sécurité, continuera à œuvrer pour que l'aide internationale fournie par l'intermédiaire de l'ONU aboutisse à une véritable normalisation de la situation en Haïti, renforçant la souveraineté et l'autosuffisance du pays.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Je donne maintenant la parole au représentant d'Haïti.

M. Rodrigue (Haïti) : Je me réjouis de l'opportunité qui m'est offerte aujourd'hui de m'adresser au Conseil de sécurité des Nations Unies au moment où il examine le rapport du Secrétaire général sur le Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH) (S/2022/117) en application des résolutions 2476 (2019),

portant création du BINUH, et 2600 (2021), renouvelant son mandat jusqu'au 15 juillet 2022.

Toutefois, avant de commencer mes propos, qu'il me soit permis de vous féliciter, Monsieur le Président, pour votre accession à la présidence du Conseil pour le mois de février, et de vous souhaiter, ainsi qu'aux membres du Conseil, du succès dans la tâche importante qui vous incombe de veiller au maintien de la paix et de la sécurité internationales. Je voudrais également remercier la Représentante spéciale du Secrétaire général, M^{me} Helen La Lime, pour l'exposé éclairant qu'elle vient de nous faire sur l'évolution de la situation en Haïti et sur les événements survenus depuis le dernier rapport (S/2021/828), notamment les progrès accomplis et les défis à surmonter.

De même, j'ai écouté avec le plus grand intérêt les interventions faites par les membres du Conseil, et j'ai pris note de leurs observations et de leurs remarques pertinentes.

Au nom du Premier Ministre Ariel Henry, qu'il me soit permis de remercier le Conseil pour l'intérêt qu'il porte à la situation qui prévaut dans mon pays, en dépit des nombreuses questions épineuses qui sont posées dans diverses régions du monde.

Je veux saisir cette occasion pour redire la gratitude du peuple haïtien pour l'élan de solidarité manifesté par la communauté internationale mercredi dernier, qui nous a permis de mobiliser 600 millions de dollars des États-Unis en promesses de dons pour la reconstruction de la péninsule du sud d'Haïti, durement frappée l'année dernière par un séisme dévastateur.

Comme les membres du Conseil le savent sans doute, la situation actuelle dans mon pays est caractérisée par le dysfonctionnement de toutes nos institutions démocratiques, qu'il importe de remettre sur les rails. L'assassinat odieux du Président de la République n'a pas arrangé les choses. Notre système judiciaire est faible et n'arrive pas à faire la lumière sur ce drame, alors que le Gouvernement exige que justice soit rendue au Président et à sa famille. Nous n'avons plus de Parlement capable de jouer le rôle dévolu au pouvoir législatif.

Il est impératif de revenir le plus rapidement possible à un fonctionnement normal de nos institutions. C'est la condition *sine qua non* pour ramener durablement la paix et la stabilité dans le pays. Le Gouvernement travaille sans relâche pour construire des consensus suffisants en vue de remettre le pays sur la voie démocratique. Dès l'arrivée du Premier Ministre Ariel

Henry à la tête du Gouvernement, il a tenu à rencontrer tous les secteurs de la vie nationale pour trouver un accord pour une gouvernance apaisée et efficace de la période intérimaire. Il a réussi à réunir, dans le cadre de cet accord, des adversaires politiques qui, il y a quelques mois étaient farouchement opposés, des acteurs de la société civile et une multitude d'organisations populaires. Il cherche aujourd'hui encore à élargir le consensus en poursuivant le dialogue avec tous les compatriotes qui acceptent de saisir la main fraternelle qu'il leur tend.

À ce stade, il s'agit de mettre en place les structures indispensables en vue d'organiser une consultation populaire pour l'adoption d'une nouvelle constitution et l'organisation d'élections générales libres, honnêtes et démocratiques. Le Gouvernement a élaboré un chronogramme d'activités qui, si tout se passe bien, devrait permettre de rendre le pouvoir à des élus choisis par le peuple haïtien, au début de l'année prochaine.

Cependant, il y a une contrainte majeure qui fait peser un risque important sur tout le processus. Je veux parler de l'insécurité, qui peut détruire tous les efforts accomplis jusqu'ici. Les gangs armés font régner la terreur dans plusieurs régions du pays et dans divers quartiers de la capitale. Il est impensable d'envisager l'organisation d'élections, sans avoir préalablement ramené l'ordre et restauré l'autorité de l'État sur toute l'étendue du territoire. C'est une demande pressante de l'ensemble de la population, et c'est un engagement du Gouvernement.

Jusqu'ici, la Police nationale d'Haïti, avec ses faibles moyens, a obtenu quelques succès. Des écoles qui n'arrivaient plus à fonctionner dans des quartiers contrôlés par des gangs ont de nouveau ouvert leurs portes et accueillent des milliers d'enfants. Les terminaux pétroliers, qui étaient bloqués par des bandits pendant plusieurs semaines, sont de nouveau opérationnels. La liste des succès pourrait être plus longue, mais nous devons reconnaître qu'il reste beaucoup à faire pour revenir à une situation normale. La répression seule ne suffit pas. Chaque fois que la police reprend le contrôle d'un quartier, il est essentiel de mobiliser toutes les ressources nécessaires pour que l'État recommence à fournir les services de base à la population. Nous avons besoin d'un soutien renforcé pour les corps spécialisés de la Police nationale.

Le Gouvernement a la volonté et nos policiers sont déterminés à traquer les bandits et à les mettre hors d'état de nuire. Mais ils manquent cruellement d'armes, de munitions, d'équipements appropriés, que des mesures

de restriction en vigueur nous empêchent de nous procurer. Nos policiers ont aussi besoin de formation et d'un encadrement adapté pour leur permettre de faire face efficacement à la situation.

À cet égard, nous avons accueilli avec intérêt l'évaluation demandée par le Conseil concernant le mandat du Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH). Nous souhaitons que le BINUH puisse être mieux adapté aux nouvelles réalités auxquelles le pays fait face, notamment l'aggravation de l'insécurité des gangs armés. Cela fait trop longtemps que mon pays vit dans cette instabilité chronique qui perturbe la vie économique, empêche les investissements et fait fuir les touristes, maintient le peuple dans une misère abjecte et pousse les jeunes vers l'émigration illégale.

Il nous faut redonner de l'espoir et offrir des perspectives d'un avenir meilleur. Sans une amélioration des conditions de vie de la population, sans

des investissements massifs, sans la création d'emplois durables et bien rémunérés, nos efforts seront vains. Mon gouvernement est déterminé à créer ce climat sûr et stable, indispensable à une normalisation durable de la situation. Mais nous avons besoin dans ce domaine aussi de l'appui de nos pays amis.

Pour terminer, je dirai que j'espère que la solidarité internationale constatée mercredi dernier en faveur de la reconstruction de la péninsule du sud se manifesterait aussi pour le rétablissement de la sécurité. Encore une fois, je remercie le Conseil de consacrer du temps à l'analyse de la situation en Haïti.

Le Président (*parle en russe*) : Il n'y a pas d'autre oratrice ou orateur inscrit sur la liste. Je vais maintenant lever la séance afin que le Conseil puisse poursuivre l'examen de la question dans le cadre de consultations à huis clos.

La séance est levée à 11 h 25.